

S O M M A I R E

CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
ORGANIGRAMME GÉNÉRAL	3
PROFIL DE LA SOCIÉTÉ	4
PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS	5
ÉLÉMENTS BOURSIERS	6
RAPPORT DE GESTION	
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
PROJET DE RÉALISATION D'UN LAMINOIR	
À JORF LASFAR	13
BILAN	14
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	16
ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	17
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	18
RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	19

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2000

PRÉSIDENT

Mr Rachid BENYAKHLEF

MEMBRES

Mr Mourad CHERIF

Mr Guy MOTAIS DE NARBONNE

Mr Abed Yacoubi SOUSSANE

SNI

représentée par Mr Kamal EL AYOUBI

ACERALIA CORPORACION SIDERURGICA

représentée par Mr Marcial UCIN

ACERALIA REDONDOS ZUMARRAGA S.A.

représentée par Mr José Antonio LARRAÑAGA

AXA ASSURANCE MAROC

représentée par Mr Jamal HAROUCHI

AL WATANIYA

représentée par Mr Abdeljalil CHRAÏBI

MAMDA

représentée par Mr Rachid EL ADLOUNI

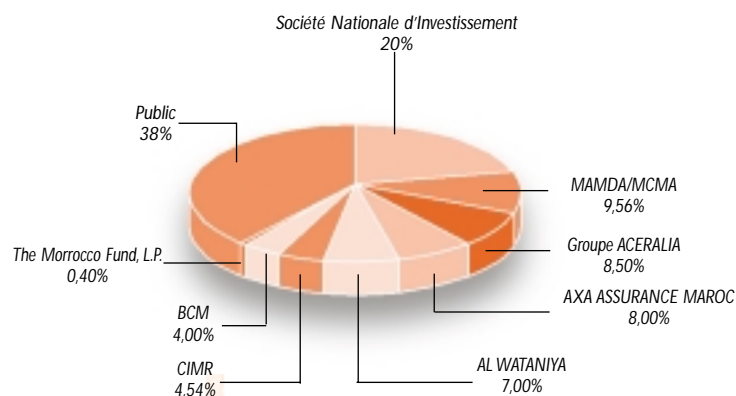
CIMR

représentée par Mr Azeddine GUESSOUS

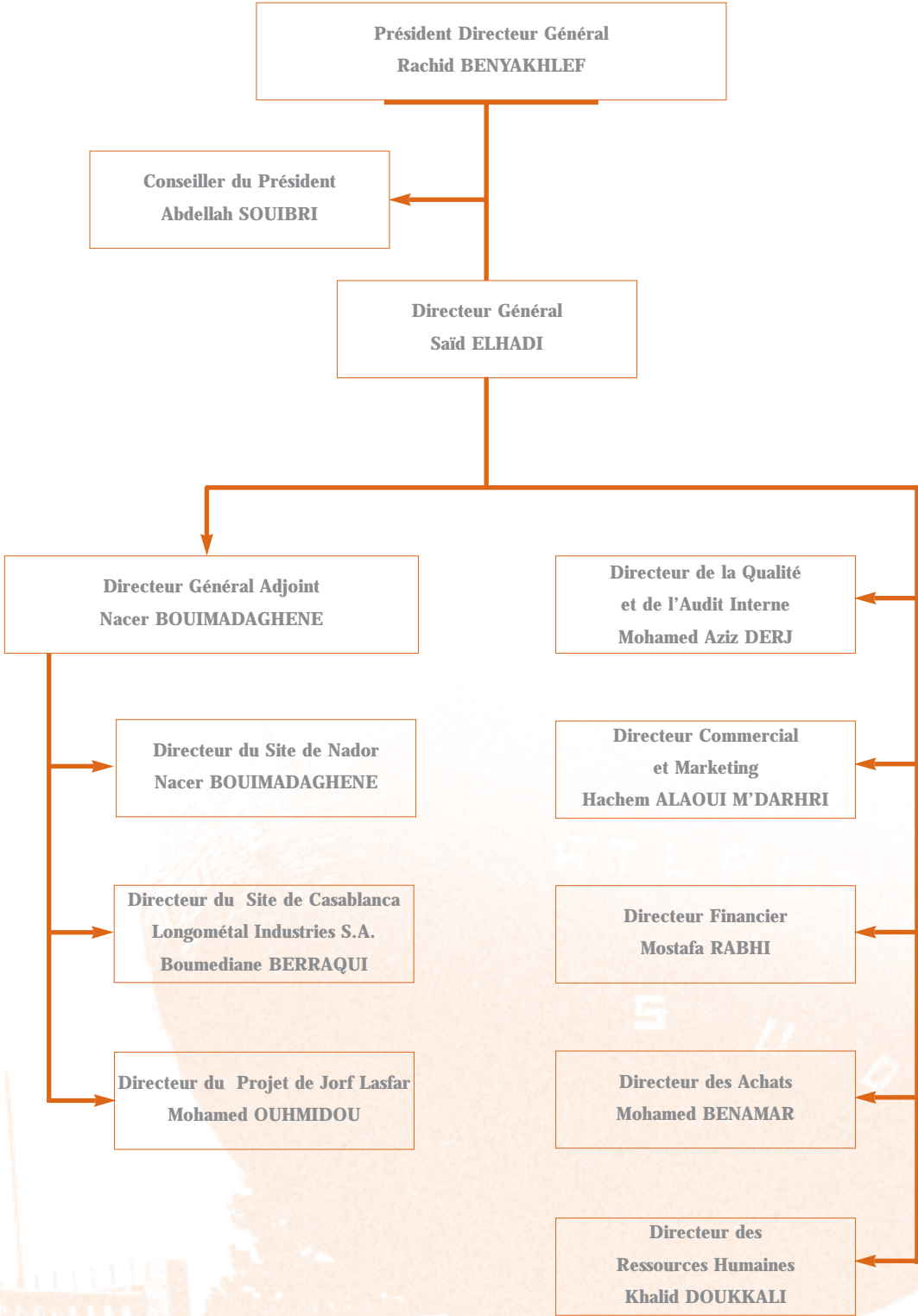
BCM

représentée par Mr Ali Ibn MANSOUR

COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT



ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

NOTRE HISTOIRE TÉMOIGNE

Sonasis est le premier sidérurgiste marocain.

La société est née en 1974 de la volonté des pouvoirs publics de construire une industrie sidérurgique nationale pour créer la valeur ajoutée et l'emploi, développer le savoir-faire, et contribuer à l'expansion de la sous-traitance technique locale.

La production a démarré en 1984 avec un laminoir de capacité 420 000 T basé à Nador. Sonasis a évolué dans un cadre très protégé jusqu'en 1991, date à laquelle les importations ont été libéralisées, avec des droits de douane maintenus assez élevés.

Entièrement privatisée en 1997, et contrôlée aujourd'hui par le groupe ONA en collaboration avec le groupe sidérurgique espagnol ACERALIA et les autres partenaires du noyau dur, elle reste fidèle à ses missions de base tout en intégrant les orientations stratégiques dictées par les impératifs de compétitivité et de rentabilité durables.

Avec l'adhésion du Maroc à l'OMC et l'entrée en vigueur en 2000 de l'accord d'association avec l'Union Européenne, Sonasis entre dans une nouvelle phase de son histoire, qui lui impose de relever le défi de la compétitivité dans un marché entièrement ouvert.

UNE POSITION DE LEADER

Sonasis opère dans le marché du rond à béton et du fil machine, produits destinés à 95% au secteur de la construction. Avec environ 90% de parts de marché, Sonasis occupe une position de leader sur le marché marocain : position qu'elle entend maintenir en restant compétitive par rapport aux importations et en assurant un accroissement continu de ses capacités de production. L'outil de production est actuellement composé ainsi :

- le site de Nador, désormais en mesure de produire 530 000 T/an grâce aux efforts d'amélioration de la productivité ;
- l'usine de Longoméтал Industries (filiale à 100%) à Casablanca avec une capacité de 80 000 T/an ;
- la nouvelle usine de Jorf Lasfar dont les travaux

de réalisation ont été inaugurés le 25 septembre 2000 par Sa Majesté le Roi Mohamed VI .

La décision de réaliser ce laminoir, qui coûtera plus de 600 MDh et dont la mise en service industrielle est prévue à l'été 2002, a été prise en vue d'accompagner la croissance du marché marocain, de rapprocher la production des grands centres de consommation et de diversifier l'activité de la Société sur le segment des laminés marchands. Le laminoir de Jorf Lasfar est conçu pour produire 300 000 T/an de produits finis, dont 80 000 T de laminés marchands (cornières, carrés, plats, etc.)

NOTRE VISION DE L'AVENIR

Sonasis se fixe comme objectif à long terme de maintenir sa position de leader sur le marché marocain avec une activité profitable appuyée sur deux pôles industriels compétitifs : Nador et Jorf Lasfar. La Société a adopté pour cela une stratégie articulée autour des axes suivants :

MAÎTRISE DE L'APPROVISIONNEMENT

En plus de ses partenariats avec des producteurs étrangers, Sonasis envisage de construire une aciérie électrique pour la production, à partir de la ferraille, d'une partie de ses besoins en billettes.

ORIENTATION VERS LA QUALITÉ

C'est un facteur de compétitivité. Sonasis a investi et continuera d'investir dans les procédés permettant d'améliorer ou d'élargir les standards de qualité de ses produits. Un système d'assurance qualité a été mis en place ; le site de Nador a été ainsi certifié ISO 9002 en avril 2001.

COMPÉTITIVITÉ DE L'OUTIL DE PRODUCTION

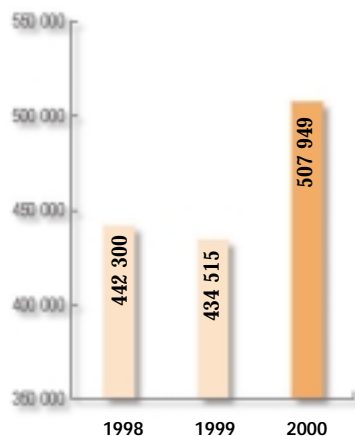
Les technologies et les processus devront être régulièrement mis à jour afin de maintenir les meilleurs niveaux de productivité et de coût.

DÉMARCHE COMMERCIALE

Pour la satisfaction du client final, la réduction des coûts logistiques, et la promotion de l'exportation.

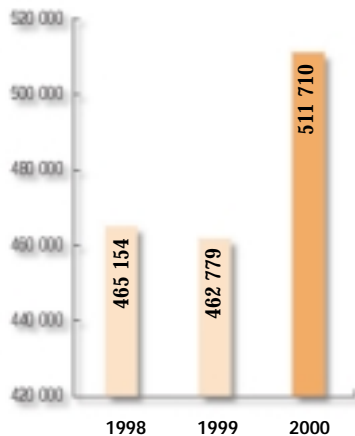
PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION



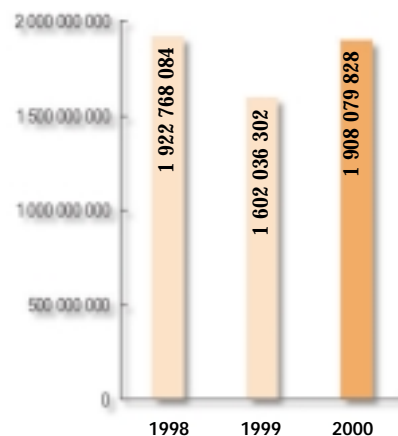
+16,9% Les gains de productivité ont permis de réaliser une production de 507 949 T en 2000 contre un volume de 434 515 T en 1999, ce qui correspond à une progression de 16,9%.

ÉVOLUTION DES VENTES



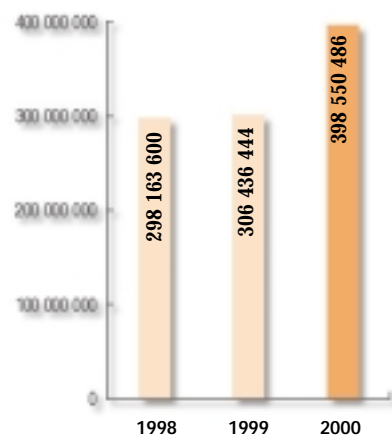
+10,6% Cette évolution s'explique par une croissance du marché de l'ordre de 4,5% et une bonne progression des parts de marché de Sonasid

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



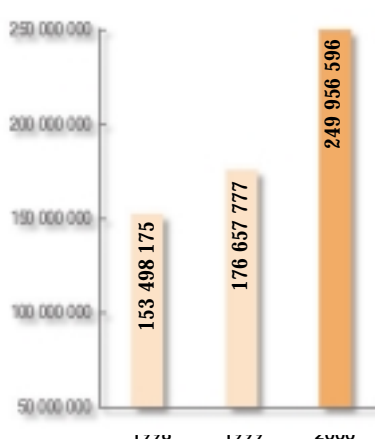
+19,1% L'effet volume, amplifié par l'amélioration des prix a permis une nette amélioration du chiffre d'affaires qui a atteint 1 908 MDh contre 1 602 MDh en 1999, soit une progression de 19,1%.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION



+30,1% Sonasid a réalisé au courant de l'année 2000 un résultat d'exploitation de 398,5 MDh. La progression est due à l'augmentation du chiffre d'affaires, à l'amélioration de la productivité et à la baisse des amortissements.

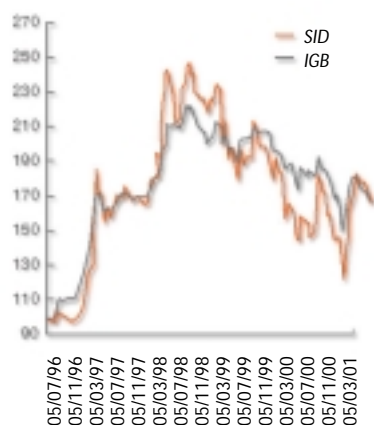
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET



+41,5% Le résultat net pour l'année 2000 est de 250 MDh contre 176,7 MDh en 1999. Cette croissance remarquable a été rendue possible grâce au résultat d'exploitation qui progresse de 30,1% et à la réalisation de plus-values sur cession d'actifs.

ÉLÉMENTS BOURSIERS

ÉVOLUTION DU TITRE SONASID RELATIVE À L'IGB (DEPUIS PRIVATISATION)



RATIOS FINANCIERS

	1997	1998	1999	2000
ROE	19,70%	15,50%	15,30%	18,30%
BPA	43,20	39,40	45,30	64,10
CF/A	70,90	74,70	70,50	88,10
DIV/A	20,00	20,00	25,00	45,00
Rendement	3,67%	2,63%	4,03%	9,11%
Cours	545,00	760,00	621,00	494,00
P/E	12,62	19,29	13,71	7,71



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 juin 2001.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'ACIER

Après une année morose où les prix des produits sidérurgiques ont atteint le plancher, incitant la plupart des producteurs à arrêter de produire au delà de certains seuils critiques, l'année 2000 a démarré avec les prémisses d'une reprise vigoureuse et l'espoir, pour les usines, d'estomper les pertes enregistrées depuis le déclenchement de la crise au quatrième trimestre 1997.

Cet optimisme a été motivé par plusieurs facteurs dont principalement :

- la bonne performance de l'économie américaine qui a affiché une croissance continue dans les secteurs industriels et du bâtiment ;
- un meilleur comportement des économies européennes dont les secteurs de l'automobile et de la construction ont démarré l'année avec une forte demande;
- une normalisation progressive et rapide de la demande d'acier en Asie où l'évolution démographique reste la force motrice la plus importante pour l'intensification de la demande des produits sidérurgiques.

Cette conjoncture a été à l'origine d'une augmentation de la production en produits sidérurgiques d'environ 7% passant de 771 MT à 828,5 MT en 2000. Le premier producteur mondial reste la Chine avec 126 MT, suivie du Japon avec 106 MT et des USA avec 101 MT.

La plus forte croissance qui a atteint 16%, a été réalisée par les pays de la CEI. Toutefois, plusieurs événements conjoncturels ont fait que l'année a été moins bonne que prévue pour les producteurs.

Durant le premier trimestre, le niveau de production n'a pas suivi la demande et le marché a connu un déséquilibre qui a provoqué une hausse des prix.

- La ferraille est passée de 80 USD/T FOB à 90 USD/T FOB.
- Les laminés à chaud sont passés de 240 USD/T à 260 USD/T.
- La billette d'origine CEI est passée de 170 USD/T à 180 USD/T.

Cette situation s'est amplifiée en Mai lorsque la Chine s'est lancée dans les achats sur le marché des produits sidérurgiques et notamment la billette, dont le prix CFR a atteint 190 USD/T (CEI) et 196 USD/T (CEE) ; seul le prix du rond à béton est resté à un niveau bas par rapport aux cours des autres produits sidérurgiques.

Dans cette euphorie, les usines se sont lancées dans la production qui a progressé de 11% par rapport au premier semestre de l'année écoulée.

Cependant, dès que la Chine se retira du marché et faute d'une demande structurelle, les prix ont subi une baisse progressive d'environ 15 à 20 USD/T pour terminer l'année avec un niveau de 175 USD/T pour la billette d'origine CEI et une ferraille à 70 USD/T FOB.

Les approvisionnements en billettes de SONASID se sont déroulés dans des conditions satisfaisantes durant l'année 2000.

Les importations effectives de billettes sur Nador ont été de 469 861 T, dont 201 750 T à partir de la France dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement régulier et sécurisé.

Le reliquat, soit 268 111 T, a été acheté à partir de plusieurs sources européennes et des pays de la CEI. La faiblesse de l'Euro par rapport au Dollar, combinée avec la baisse des droits de douane sur les origines de l'Union Européenne, a favorisé la reprise des importations à partir de plusieurs pays européens à des prix compétitifs.

ACTIVITÉ COMMERCIALE

L'année 2000 a été marquée par l'intervention de plusieurs facteurs, aussi bien internes qu'externes à l'entreprise, qui ont influencé sa situation des ventes et sa position sur le marché sidérurgique national.

La reprise de la demande nationale sur les ronds à béton et fils machine, qui se situe à près de 637 000 T, a enregistré une croissance de près de 4,50% par rapport à l'année précédente (610 000 T environ en 1999).

Cette évolution assez soutenue s'explique en particulier par la reprise du secteur du bâtiment et travaux publics.

Cette conjoncture a favorisé l'évolution des ventes de SONASID qui ont atteint un volume de 511 710 T contre 462 779 T en 1999, ce qui représente une progression de 10,57%.

Il convient de signaler que le fil machine représente 8,9% du tonnage vendu. Le reste, soit 91,1% correspond aux ronds à béton lisse et crénelé.

La progression des réalisations de SONASID, de manière plus forte que la consommation apparente du marché, s'explique principalement par la baisse des tonnages importés de 69 248 T en 1999 à 45 949 T en 2000 (soit environ -33,65%).

Les raisons principales en sont :

- la mise en place du système de "Demande Préalable d'Importation" sur les ronds à béton et fils machine par les pouvoirs publics du 15/10/99 au 15/01/00 ;
- la conclusion de conventions de partenariat commercial entre SONASID et ses principaux distributeurs ;
- la volatilité du Dollar incitant les importateurs à plus de prudence.

SONASID a par ailleurs réalisé une opération d'export sur le marché espagnol : 3 094 T de fil machine.

RÉSULTATS DE SONASID S.A.

Les résultats de SONASID S.A., au titre de l'exercice 2000, sont en nette amélioration par rapport à l'exercice 1999, en raison notamment :

- des gains de productivité ayant permis une progression de la production de 16,9% ;
- de l'évolution du marché de la construction de plus 4,5% ;
- de l'évolution des parts de marché qui a entraîné une progression des ventes de +10,6% ;
- de l'augmentation du prix moyen de 7,8% qui reflète une amélioration générale des prix des aciers sur le marché international ;
- de la réduction des coûts de transformation à la tonne de 2% ;
- de la réalisation d'une plus-value de 41,95 MDh sur la cession d'un terrain de 219 ha.

	31/12/99	31/12/00	Variation 99/00 en %
Production en Tonnes	434 515	507 949	+16,9
Ventes en Tonnes	462 779	511 710	+10,6
Chiffre d'affaires (MDh)	1 602,04	1 908,08	+19,1
Résultat d'exploitation	306,4	398,6	+30,1
Résultat financier	24,6	-10,5	-142,7
Résultat non courant	-23,2	-64,5	-64,0
Résultat avant impôt	266,5	364,8	+36,9
Résultat net	176,7	249,9	+41,4
Marge brute d'autofinancement	275,2	343,6	+24,9

Votre Conseil d'Administration vous propose de répartir les résultats obtenus comme suit :

Résultat net	249 956 595,54
Réserve d'investissement	-19 428 325,74
	230 528 269,80
Report à nouveau antérieur	263 124 832,42
Total distribuable	493 653 102,22
Dividende global (45% du capital)	-175 500 000,00
Report à nouveau	318 153 102,22

Si vous approuvez ce projet de répartition, un dividende brut de 45 Dh par action sera mis en paiement à compter du 2 juillet 2001 auprès de SOMACOVAM.

Votre Conseil vous précise qu'un montant de 19 428 325,74 Dh correspondant à des provisions pour investissements industriels, utilisées conformément à leur objet, a été repris dans le résultat comptable conformément aux règles en vigueur.

Dans le cadre par ailleurs des investissements industriels, qu'il est prévu de réaliser durant les trois prochaines années, une dotation de provision pour investissement de 68 MDh a été inscrite dans les comptes de l'exercice 2000.

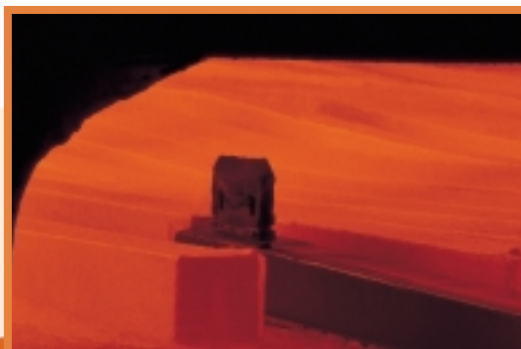
Une provision pour logements de 10 MDh a été également dotée en marge particulièrement des projets sociaux prévus dans le cadre de la réalisation de la nouvelle unité de Jorf Lasfar.

Votre Conseil a pris acte lors de ses séances du 27/07/2000 et 06/12/2000 de :

- la démission de :
 - Monsieur Chakib BENMOUSSA
 - Monsieur M'Fadel LAHLOU
 - Monsieur Rafaël GUIBERT.
- la fusion entre CAA et AXA AL AMANE pour donner naissance à AXA Assurance Maroc qui prend ainsi le poste d'Administrateur précédemment dévolu à AXA AL AMANE.

Le Conseil a ainsi coopté en qualité d'Administrateurs :

- Monsieur Mourad CHERIF
 - Monsieur Rachid BENYAKHLEF
 - Monsieur Guy MOTAIS DE NARBONNE
 - ACERALIA REDONDOS ZUMARRAGA S.A. en remplacement de Monsieur Rafaël GUIBERT.
- A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir ratifier ces cooptations.



RÉSULTATS DE LONGOMETAL INDUSTRIES S.A.

En 2000, les résultats de LONGOMETAL INDUSTRIES (LMI) traduisent les ventes de produits finis provenant directement de la production du Laminoir de cette filiale.

En effet, les reventes de produits finis, acquis auprès du Laminoir de Nador, n'ont concerné que 510 T au lieu de 8 952 T en 1999. De ce fait, les ventes de LMI à partir de sa propre production ont augmenté de 5,6%, passant de 70 511 T en 1999 à 74 983 T en 2000. Néanmoins, le chiffre d'affaires ne s'est amélioré que de 0,9%.



Quant au résultat net de l'exercice comptable 2000, il convient de préciser qu'il a été principalement affecté par la constitution d'une provision pour créances douteuses pour un montant de 9,4 MDh.

	31/12/99	31/12/00	Variation 99/00 en %
Production en Tonnes	66 150	70 149	+6,1%
Ventes en Tonnes	79 473	74 983	-5,7%
Chiffre d'affaires	281,62	284,08	+0,9%
Résultat d'exploitation	34,66	30,44	-12,2%
Résultat financier	-6,98	-7,76	+11,2%
Résultat non courant	3,39	-2,71	-179,9%
Résultat avant impôt	31,07	19,97	-35,7%
Résultat net	20,94	8,25	-60,6%
Marge brute d'autofinancement	27,6	33,7	+22,1%

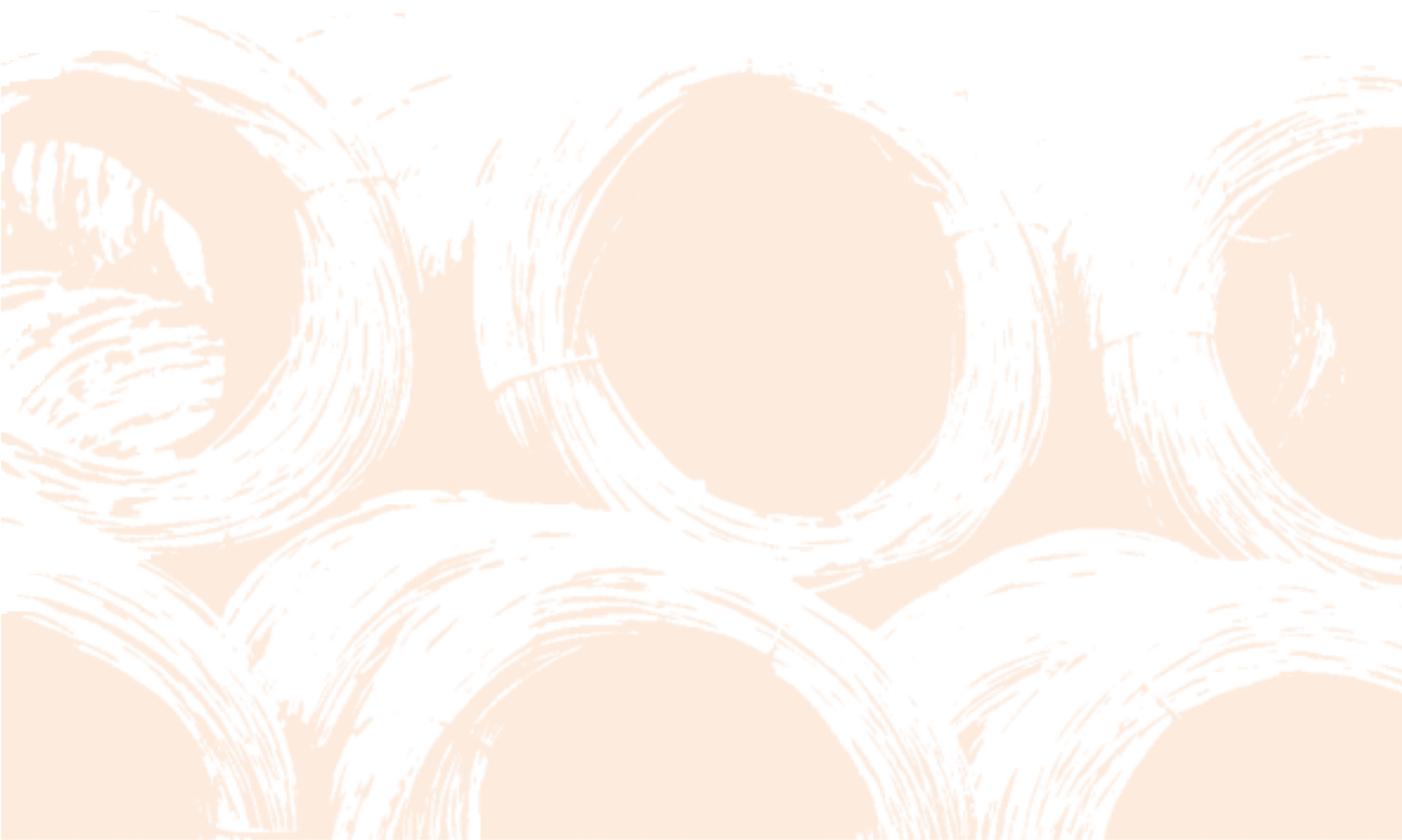
PERSPECTIVES 2001

Les objectifs majeurs qui seront poursuivis par SONASID en 2001 sont au nombre de quatre :

- réussir le projet d'implantation d'un nouveau pôle industriel à Jorf Lasfar, d'une part en tenant à respecter les délais et budgets fixés à cet effet, et d'autre part, en créant la structure d'exploitation appropriée pour un démarrage dans les meilleures conditions ;
- perpétuer l'effort d'amélioration de la compétitivité avec une progression de la productivité, la certification du système assurance qualité et des produits finis conformément aux normes en vigueur ;
- améliorer l'emprise commerciale sur le marché national avec un raffermissement des relations de partenariat avec la distribution, visant un meilleur service pour le client final ;
- œuvrer en collaboration avec les parties concernées pour la création des conditions favorables à l'intégration des activités de SONASID en amont.

Au niveau de l'activité commerciale, et compte tenu des signes de reprise dans le secteur du bâtiment et des projets de grands travaux qui devraient être activés avec l'impulsion du fonds HASSAN II, nous tablons sur une croissance du marché de l'ordre de 5%.

En dehors du projet de Jorf Lasfar, l'effort d'investissement sera particulièrement orienté vers la modernisation de l'usine de Nador et vers les systèmes d'information.



PROJET DE RÉALISATION D'UN NOUVEAU LAMINOIR A JORF LASFAR

Compte tenu de l'importance du projet de Jorf Lasfar, votre Conseil d'Administration vous rend compte des principaux événements de l'année 2000 qui marquent ce projet.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'INVESTISSEMENT AVEC L'ÉTAT

Une convention d'investissement avec l'État a été signée le 3 février 2000 en présence de Monsieur le Premier Ministre.

Cette convention prévoit en contrepartie des engagements de SONASID sur l'enveloppe d'investissement, la création d'emplois et les délais de réalisation. Les principales dispositions sont les suivantes :

- Exonération du droit d'importation, du PFI et de la TVA pour toutes les importations d'équipements et matériels destinés à la réalisation des investissements dans le cadre du projet de Jorf Lasfar ;
- Réalisation des extensions nécessaires de quais et terre-pleins au port de Jorf Lasfar en temps opportun pour garantir le traitement dans de bonnes conditions du trafic induit par l'activité de SONASID ;
- Prise en charge partielle à hauteur des dépenses liées à l'infrastructure hors site ;
- Réaménagement du système tarifaire relatif aux billettes et aux profilés marchands qui seront produits pour la première fois au Maroc ;
- Évolution du cadre réglementaire régissant la protection de la qualité des produits sidérurgiques produits par SONASID.

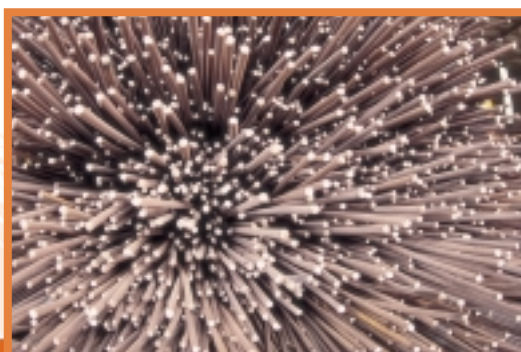
SIGNATURE DU CONTRAT RELATIF AU LOT PROCESS AVEC LA SOCIÉTÉ ITALIENNE DANIELI

(leader mondial dans la conception et la réalisation d'unités sidérurgiques).

INAUGURATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION A JORF LASFAR PAR SA MAJESTE MOHAMMED VI LE 25 SEPTEMBRE 2000

Ce nouveau Laminoir, d'une capacité de 300 000 T est destiné à la production de ronds à béton et de profilés marchands (cornières, carrés, plats, etc.) et emploiera plus de 200 personnes.

L'entrée en production est prévue pour le deuxième semestre 2002.



BILAN ACTIF

		Montant brut	Amortissement et Provisions	Montant net	Exercice précédent net
ACTIF					
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	4 828 297,77	4 532 109,42	296 188,35	304 639,02
A	• Frais préliminaires	3 243 058,10	3 243 058,10		
C	• Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 585 239,67	1 289 051,32	296 188,35	304 639,02
T	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	2 589 680,83	642 489,97	1 947 190,86	1 674 657,82
I	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 589 680,83	642 489,97	1 947 190,86	1 674 657,82
F	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 189 275 292,82	1 019 063 219,92	170 212 072,90	120 168 377,01
	• Terrains	20 754 241,31	1 265 717,56	19 488 523,75	18 709 265,27
	• Constructions	71 902 445,60	45 979 016,67	25 923 428,93	31 501 725,55
I	• Installations techniques, matériel et outillage	989 020 181,92	946 175 059,06	42 845 122,86	31 315 441,55
M	• Matériel de transport	19 890 682,84	17 776 407,64	2 114 275,20	2 973 039,41
M	• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	10 010 393,48	6 367 711,62	3 642 681,86	3 241 479,98
O	• Autres immobilisations corporelles	5 478 332,20	1 499 307,37	3 979 024,83	307 551,94
B	• Immobilisations corporelles en cours	72 219 015,47		72 219 015,47	32 119 873,31
I	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	186 691 901,93		186 691 901,93	188 975 419,98
L	• Prêts immobilisés	48 913 826,05		48 913 826,05	51 199 420,70
I	• Autres créances financières	7 778 075,88		7 778 075,88	7 775 999,28
S	• Titres de participation	130 000 000,00		130 000 000,00	130 000 000,00
E	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)				
	• Diminution des créances immobilisées				
	• Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 383 385 173,35	1 024 237 819,31	359 147 354,04	311 123 093,83
A	STOCKS (F)	324 203 240,65	1 114 200,01	323 089 040,64	450 029 417,05
C	• Marchandises				
T	• Matières et fournitures consommables	238 615 466,60	842 025,40	237 773 441,20	359 546 096,72
I	• Produits intermédiaires et produits résiduels	11 926 375,72		11 926 375,72	6 809 600,00
F	• Produits finis	73 661 398,33	272 174,61	73 389 223,72	83 673 720,33
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	636 156 632,10	12 372 169,41	623 784 462,69	279 228 526,04
C	• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	114 742,68		114 742,68	72 470,65
I	• Clients et comptes rattachés	231 897 823,03	12 372 169,41	219 525 653,62	219 023 379,96
R	• Personnel	203 964,30		203 964,30	103 736,21
C	• Etat	33 590 310,38		33 590 310,38	58 654 520,33
U	• Comptes d'associés	318 707 087,09		318 707 087,09	40 686,78
L	• Autres débiteurs	44 006 671,96		44 006 671,96	1 463,04
A	• Comptes de régularisation Actif	7 636 032,66		7 636 032,66	1 332 269,07
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	386 019 703,74	0,00	386 019 703,74	487 677 965,98
T	ECART DE CONVERSION ACTIF (I)	627 523,51		627 523,51	1 129 100,22
	(éléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 347 007 100,00	13 486 369,42	1 333 520 730,58	1 218 065 009,29
T	TRÉSORERIE - ACTIF				
R	• Chèques et valeurs à encaisser	87 321 169,97		87 321 169,97	103 345 767,79
E	• Banque T.G. et C.C.P.	43 390 518,73		43 390 518,73	25 687 700,34
O	• Caisse, régies d'avances et accreditifs	6 794,24		6 794,24	8 641,40
R	TOTAL III	130 718 482,94		130 718 482,94	129 042 109,53
E	TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	2 861 110 756,29	1 037 724 188,73	1 823 386 567,56	1 658 230 212,65

BILAN PASSIF

		Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
F	• Capital social	390 000 000,00	390 000 000,00
I	• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
N	capital appelé		
A	dont versé		
N	• Réserve légale	39 000 000,00	39 000 000,00
C	• Autres réserves	210 888 289,22	200 000 000,00
E	• Report à nouveau (2)	263 124 832,42	194 855 344,79
M	• Résultats nets en instance d'affectation (2)		
E	• Résultat net de l'exercice (2)	249 956 595,54	176 657 776,85
N	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 152 969 717,18	1 000 513 121,64
T	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	213 683 385,04	155 111 710,78
	• Subventions d'investissement		
P	• Provisions réglementées	213 683 385,04	155 111 710,78
E	DETTES DE FINANCEMENT (C)		
R	• Emprunts obligataires		
M	• Autres dettes de financement		
A	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	12 812 437,72	6 882 627,92
N	• Provisions pour risques	12 812 437,72	6 882 627,92
E	• Provisions pour charges		
N	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
T	• Augmentation des créances immobilisées		
	• Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 379 465 539,94	1 162 507 460,34
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	442 844 449,18	494 005 336,83
A	• Fournisseurs et comptes rattachés	335 502 726,37	411 502 046,31
S	• Clients, créiteurs, avances et acomptes	6 668 322,07	2 569 127,85
I	• Personnel	9 725 449,18	6 415 365,66
F	• Organismes sociaux	6 867 244,93	4 985 528,73
C	• Etat	81 082 764,02	67 795 077,05
J	• Comptes d'associés	14 000,00	14 000,00
R	• Autres créanciers	2 910 506,54	669 198,19
C	• Comptes de régularisation-passif	73 436,07	54 993,04
U	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	730 364,65	1 129 100,22
L	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELÉMENTS CIRCULANTS) (H)	346 213,79	12 681,12
À	TOTAL II (F+G+H)	443 921 027,62	495 147 118,17
N	TRÉSORERIE - PASSIF		
T	• Crédits d'escompte		
R	• Crédits de trésorerie		
É	• Banques de régularisation		575 634,14
S	TOTAL III	0,00	
O	TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	1 823 386 567,56	1 658 230 212,65
R			
E			

(2) Bénéficiaire (+) déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (C.P.C.) (hors taxes)

Nature	Opérations propres à l'exercice 1	Opérations concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédents 4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
•Ventes de marchandises (en l'état)	10 497 777,68		10 497 777,68	
•Ventes de biens et services produits C.A.	1 897 567 057,66	14 993,00	1 897 582 050,66	1 602 036 301,89
Chiffres d'affaires	1 908 064 835,34	14 993,00	1 908 079 828,34	1 602 036 301,89
•Variation de stocks de produits (+)1	-4 895 546,28		-4 895 546,28	-119 898 539,55
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	90 782,51		90 782,51	
• Subvention d'exploitation			0,00	
•Autres produits d'exploitation	698 300,00	788 270,63	1 486 570,63	271 004,79
• Reprises d'exploitation, transferts de charges	4 278 556,90		4 278 556,90	7 759 056,50
TOTAL I	1 908 236 928,47	803 263,63	1 909 040 192,10	1 490 167 823,63
II CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus (2) de marchandises	10 281 215,44		10 281 215,44	
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 347 100 304,74	-4 360 386,56	1 342 739 918,18	1 038 025 226,36
• Autres charges externes	28 008 110,98	705 674,18	28 713 785,16	21 026 566,42
• Impôts et taxes	16 345 656,65	-91 458,61	16 254 198,04	16 354 721,64
• Charges de personnel	78 609 117,44	343 761,10	78 952 878,54	70 461 960,79
• Autres charges d'exploitation	960 000,00		960 000,00	
• Dotations d'exploitation	32 587 710,30		32 587 710,30	37 862 904,01
TOTAL II	1 513 892 115,55	-3 402 409,89	1 510 489 705,66	1 183 731 379,22
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			398 550 486,44	306 436 444,41
IV PRODUITS FINANCIERS				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
• Gains de change	5 412 073,36	318 394,59	5 730 467,95	7 801 991,75
• Intérêts et autres produits financiers	25 247 412,99	56 052,85	25 303 465,84	41 867 768,33
• Reprises financières, transferts de charges	2 537 765,86		2 537 765,86	1 169,10
TOTAL IV	33 197 252,21	374 447,44	33 571 699,65	49 670 929,18
V CHARGES FINANCIÈRES				
• Charges d'intérêts	2 592 869,14	73 563,78	2 666 432,92	111 376,05
• Pertes de change	10 456 289,68	2 537 472,43	12 993 762,11	3 928 138,29
• Autres charges financières	27 776 412,54	137 106,97	27 913 519,51	19 864 017,03
• Dotations financières	527 558,17		527 558,17	1 129 100,22
TOTAL V	41 353 129,53	2 748 143,18	44 101 272,71	25 032 631,59
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			-10 529 573,06	24 638 297,59
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			388 020 913,38	331 074 742,00
VIII PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisation	49 202 149,87		49 202 149,87	5 957 821,25
• Autres produits non courants	3 029,71	0,06	3 029,77	
• Reprises non courantes ; transferts de charges	20 087 393,74		20 087 393,74	12 313 956,72
TOTAL VIII	69 292 573,32		69 292 573,38	18 271 777,97
IX CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	4 483 838,30		4 483 838,30	3 115 558,02
• Subventions accordées	500 000,00		500 000,00	179 605,10
• Autres charges non courantes	14 392,82	7 872,95	22 265,77	
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	87 501 927,15		87 501 927,15	79 516 327,00
TOTAL IX	92 500 158,27	7 872,95	92 508 031,22	82 811 490,12
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-23 215 457,84	-64 539 712,15
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)			364 805 455,54	266 535 029,85
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			114 848 860,00	89 877 253,00
XVII RÉSULTAT NET (XI - XII)			249 956 595,54	176 657 776,85
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			2 011 904 465,13	1 558 110 530,78
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			1 761 947 869,59	1 381 452 753,93
XVI RÉSULTAT NET (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)			249 956 595,54	176 657 776,85

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial, augmentation(+), diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I- Tableau de formation des résultats (T.F.R.)

		Exercice	Exercice précédent
1	Ventes de marchandises (en l'état)	10 497 777,68	
2	- Achats revendus de marchandises	10 281 215,44	
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	216 562,24	
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 892 777 286,89	1 482 137 762,34
3	• Ventes de biens et services produits	1 897 582 050,66	1 602 036 301,89
4	• Variation stocks de produits	-4 895 546,28	-119 898 539,55
5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	90 782,51	
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 371 453 703,34	1 059 051 792,78
6	• Achats consommés de matières et fournitures	1 342 739 918,18	1 038 025 226,36
7	• Autres charges externes	28 713 785,16	21 026 566,42
IV	= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	521 540 145,79	423 085 969,56
8	+ Subventions d'exploitation		
V	9 - Impôts et taxes	16 254 198,04	16 354 721,64
10	- Charges de personnel	78 952 878,54	70 461 960,79
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	426 333 069,21	336 269 287,13
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	1 486 570,63	271 004,79
12	- Autres charges d'exploitation	960 000,00	
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 278 556,90	7 759 056,50
14	- Dotations d'exploitation	32 587 710,30	37 862 904,01
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	398 550 486,44	306 436 444,41
VII	+ RÉSULTAT FINANCIER	-10 529 573,06	24 638 297,59
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ OU -)	388 020 913,38	331 074 742,00
IX	+ RÉSULTAT NON COURANT	-23 215 457,84	-64 539 712,15
15	- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	114 848 860,00	89 877 253,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	249 956 595,54	176 657 776,85

II- Capacité d'autofinancement (C.A.F.) - Autofinancement

		Exercice	Exercice précédent
1	Résultat net de l'exercice		
	• Bénéfice +	249 956 595,54	176 657 776,85
	• Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	26 347 623,27	36 392 522,65
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)	87 399 086,01	79 516 327,00
5	- Reprises d'exploitation (2)	238 980,20	140 000,00
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	20 087 393,74	12 313 956,72
8	- Produits des cessions d'immobilisations	49 202 149,87	5 957 821,25
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	3 678 614,61	3 115 558,02
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	297 853 395,62	277 270 406,55
10	- Distributions de bénéfices	97 500 000,00	78 000 000,00
II	AUTOFINANCEMENT	200 353 395,62	199 270 406,55

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.



10, Rue Maâti Bakhay (Ex-Rue Jebli)
Rabat
Maroc



ARTHUR ANDERSEN

30, Bd Moulay Youssef
Casablanca
Maroc

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2001

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Nationale de Sidérurgie «Sonasid» au 31 décembre 2000, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.366.653 KMAD dont un bénéfice net de 249.957 KMAD sont la responsabilité des organes de gestion de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société Nationale de Sidérurgie «Sonasid» au 31 décembre 2000 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations complémentaires

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destinées aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Fait le 30 mars 2001

Les Commissaires aux Comptes

KPMG
Fessal Kohen

ARTHUR ANDERSEN
Bachir Tazi

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2001

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes, les approuve dans toutes leurs parties.

L'Assemblée Générale approuve également les états de synthèse de l'exercice 2000. Cet exercice s'est soldé par un bénéfice net de 249 956 595, 54 Dh après dotation d'une provision pour investissement pour un montant de 68 000 000 Dh et d'une provision pour acquisition de logements de 10 000 000 Dh. En outre, une reprise d'un montant de 19 428 325,74 Dh au titre de provision pour investissement utilisée conformément à son objet a été effectuée.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 à tous les Administrateurs en exercice et aux Commissaires aux Comptes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi n° 17-95 déclare approuver ces conventions et donne quitus aux Administrateurs à cet égard.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de répartir comme suit le résultat net :

Résultat net	249 956 595,54
Réserve d'investissement	-19 428 325,74
	230 528 269,80
Report à nouveau antérieur	263 124 832,42
Total distribuable	493 653 102,22
Dividende global (45% du capital)	-175 500 000,00
Report à nouveau	318 153 102,22

Le dividende brut de 45 Dh par action sera mis en paiement à compter du 02 juillet 2001 auprès de la SOMACOVAM.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2001 pour un montant brut global de 960 000 Dh soit 80 000 Dh par Administrateur.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Chakib BENMOUSSA de son poste d'Administrateur.

A cet effet, l'Assemblée donne quitus plein et entier de son mandat d'Administrateur à l'Administrateur démissionnaire.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur M'Fadel LAHLOU de son poste d'Administrateur.

A cet effet, l'Assemblée donne quitus plein et entier de son mandat d'Administrateur à l'Administrateur démissionnaire.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Rafaël GUIBERT de son poste d'Administrateur.

A cet effet, l'Assemblée donne quitus plein et entier de son mandat d'Administrateur à l'Administrateur démissionnaire.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Mourad CHERIF en qualité de nouvel Administrateur pour un mandat de 6 ans à compter du 27/07/2000.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Rachid BENYAKHLEF en qualité de nouvel Administrateur pour un mandat de 6 ans à compter du 27/07/2000.

Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.



ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Guy MOTAIS DE NARBONNE en qualité de nouvel Administrateur pour un mandat de 6 ans à compter du 27/07/2000.

Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.



DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation ACERALIA RENDONDOS ZUMARRAGA S.A. en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Rafaël GUIBERT pour la durée de mandat restant à courir, à savoir, jusqu'au 05/12/2003.

Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une expédition, d'un original, d'une copie ou d'un extrait du Procès Verbal pour accomplir les formalités prescrites par la Loi.